

# ASSOCIATION DES CASINOS INDEPENDANTS FRANCAIS

ASSOCIATION  
Rue Michel d'Ornano  
14700 – FALAISE

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 octobre 2023



**COMAUDITEX**  
Commissariat aux comptes

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris  
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626  
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

Aux membres,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASSOCIATION DES CASINOS INDEPENDANTS FRANCAIS** relatifs à l'exercice clos le **31 octobre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

SB

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 février 2024



**COMAUDITEX**  
**Sébastien BRANGBOUR**  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2023	31/10/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	375		375	
Autres créances	658		658	1 579
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Disponibilités	123 126		123 126	89 784
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>124 159</b>		<b>124 159</b>	<b>91 363</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124 159</b>		<b>124 159</b>	<b>91 363</b>



Rubriques	31/10/2023	31/10/2022
Capital social ou individuel ( dont versé : )		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	77 492	114 198
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>31 528</b>	<b>-36 706</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>109 021</b>	<b>77 492</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 139	13 871
Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>15 139</b>	<b>13 871</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124 159</b>	<b>91 363</b>



Rubriques	France	Exportation	31/10/2023	31/10/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	79 500		79 500	11 999
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>79 500</b>		<b>79 500</b>	<b>11 999</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 444	2 166
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>81 944</b>	<b>14 165</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			50 449	50 904
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>50 449</b>	<b>50 904</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>31 495</b>	<b>-36 739</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			33	33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>33</b>	<b>33</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>33</b>	<b>33</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>31 528</b>	<b>-36 706</b>



Rubriques	31/10/2023	31/10/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>81 977</b>	<b>14 198</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50 449</b>	<b>50 904</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>31 528</b>	<b>-36 706</b>



# Gestion

# Casinos ACIF

---

## Association des Casinos Indépendants Français

### EXERCICE 2022-2023 : ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total général est de 124 159 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 81 944 euros et dégageant un bénéfice de 31 528 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

#### - Description de l'objet social de l'entité

L'Association des Casinos Indépendants Français déclarée en 2005, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle est désignée par le sigle « ACIF ».

#### - Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association a pour objet, d'assurer une représentativité des casinos indépendants, de développer une réflexion sur la profession, son devenir et son évolution et de défendre les intérêts de ses adhérents.

L'organisation de l'association repose sur les organes suivants:

L'Association est dirigée par un Conseil de 5 membres au moins et de 10 membres au plus, élus par l'assemblée générale.

Le Conseil élit, parmi ses membres, un Bureau composé de :

- un Président,
- un secrétaire,
- un trésorier

et, le cas échéant, deux ou trois vice-présidents et un président d'honneur.

Le mandat des membres désignés est d'une durée de deux ans renouvelable.

Les fonctions d'administrateur sont bénévoles, sauf les frais de missions et réceptions exceptionnelles agréées par le conseil d'administration.

L'association s'appuie également sur la mise à disposition par Vikings Casinos (société dirigée par le Président de l'ACIF) d'une assistante administrative, moyennant la facturation d'un forfait mensuel pour cette prestation.

Lors des Commissions Sociales organisées à Paris, l'ACIF est représenté, dans la mesure du possible, par Fabrice CAILLY (Vikings Casinos), Xavier GUILBERT (Casinos Bretagne) et/ou Claude AUBURTIN (Casinos Arévian). Ces trois représentants ne perçoivent pas de rémunération pour cette mission mais sont remboursés des frais de déplacement engagés lors de leur participation aux CPPNI (il a été convenu qu'ils ne participeraient en présentiel qu'aux CPPNI ; pour les autres commissions sociales, leur participation se fait en distanciel, sous réserve de leur disponibilité et des possibilités techniques).

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait caractéristique n'est à mentionner sur l'exercice 2022-2023.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Ce texte est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et a remplacé le règlement CRC n°99-01.

Les cinq évolutions majeures qu'il apporte portent sur :

- Les subventions d'investissement sur bien renouvelable,
- Les contributions volontaires en nature (CVN),
- Les dons et legs,
- La reconnaissance d'un produit pour les dons et legs,
- L'instauration d'un compte de résultat par origine et destination pour les associations faisant appel public à la générosité.

### **EFFECTIF MOYEN**

L'ACIF ne compte aucun salarié.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
-----------	------------------	--------------	--------------------

**FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT**

**AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Terrains

**Dont composants**

Constructions sur sol propre  
Constructions sur sol d'autrui  
Const. Install. générales, agenc., aménag.  
Install. techniques, matériel et outillage ind.  
Installations générales, agenc., aménag.  
Matériel de transport  
Matériel de bureau, informatique, mobilier  
Emballages récupérables et divers  
Immobilisations corporelles en cours  
Avances et acomptes

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Participations évaluées par mise en équivalence  
Autres participations  
Autres titres immobilisés  
Prêts et autres immobilisations financières

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

**TOTAL GENERAL**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
-----------	----------	---------	----------------	------------------

**FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT**

**AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES**

Terrains

Constructions sur sol propre  
Constructions sur sol d'autrui  
Constructions, installations générales, agenc.  
Installations techn.,matériel et outillages ind.  
Installations générales, agencements divers  
Matériel de transport  
Matériel de bureau, informatique, mobilier  
Emballages récupérables et divers  
Immobilisations corporelles en cours  
Avances et acomptes

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Participations évaluées par mise équivalence  
Autres participations  
Autres titres immobilisés  
Prêts et autres immobilisations financières

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

**TOTAL GENERAL**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Frais d'établissements et développement  
Fonds commercial  
Autres immobilisations incorporelles

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Terrains  
Constructions sur sol propre  
Constructions sur sol d'autrui  
Constructions installations générales, agenc., aménag.  
Installations techniques, matériel et outillage industriels  
Installations générales, agenc. et aménag. divers  
Matériel de transport  
Matériel de bureau et informatique, mobilier  
Emballages récupérables, divers

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**TOTAL GENERAL**

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

Acquis. titre

**TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler  
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
-----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers  
Provisions pour investissement  
Provisions pour hausse des prix  
Amortissements dérogatoires  
Dont majorations exceptionnelles de 30 %  
Provisions pour prêts d'installation  
Autres provisions réglementées

---

**PROVISIONS REGLEMENTEES**

---

Provisions pour litiges  
Provisions pour garanties données aux clients  
Provisions pour pertes sur marchés à terme  
Provisions pour amendes et pénalités  
Provisions pour pertes de change  
Provisions pour pensions, obligations similaires  
Provisions pour impôts  
Provisions pour renouvellement immobilisations  
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.  
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer  
Autres provisions pour risques et charges

---

**PROVISIONS RISQUES ET CHARGES**

---

Dépréciations immobilisations incorporelles  
Dépréciations immobilisations corporelles  
Dépréciations titres mis en équivalence  
Dépréciations titres de participation  
Dépréciations autres immobilis. financières  
Dépréciations stocks et en cours  
Dépréciations comptes clients  
Autres dépréciations

---

**DEPRECIATIONS**

**TOTAL GENERAL**

Dotations et reprises d'exploitation  
Dotations et reprises financières  
Dotations et reprises exceptionnelles  
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	375		375
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	658		658
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 033</b>		<b>1 033</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	15 139		15 139	
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 139</b>		<b>15 139</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exercice  
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/10/2023
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		
<b>AUTRES CREANCES</b>		
46870000	Produits à recevoir	658,00
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>658,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>658,00</b>

Compte	Libellé	31/10/2023
<b>CHARGES A PAYER</b>		
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		
40810000	Frs Facture non parvenues	15 138,83
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>15 138,83</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>15 138,83</b>

Date d'arrêté	31/10/2023	31/10/2022	31/10/2021	31/10/2020	31/10/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social					
Nombre d'actions					
- ordinaires					
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	79 500	11 999	95 758	91 375	83 765
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	31 528	-36 706	48 531	32 869	8 555
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	31 528	-36 706	48 531	32 869	8 555
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					